

**Message de M. Jacques Legendre
Secrétaire général parlementaire
à la Conférence des Présidents de l'Assemblée régionale Europe
(Poznam, les 28 et 29 octobre 2010)**

Monsieur le Président de la section polonaise de l'APF,
Messieurs les Ministres,
Messieurs les Ambassadeurs,
Monsieur le Chargé de mission Europe,
Chers collègues et amis, (*appel à ajuster sur place*)

Je voudrais avant toute chose vous prier de m'excuser de ne pas être parmi vous aujourd'hui. Le Sommet de Montreux la semaine dernière m'a éloigné de mes devoirs au Sénat où j'assume, comme vous le savez, la présidence de la Commission de la Culture et m'a contraint à renoncer à être parmi vous dans cette belle ville qui a marqué l'histoire de la Pologne et dans laquelle je me trouvais au printemps dernier accueilli par le Président Marek ZIOLKOWSKI, Vice-président du Sénat et Président de la section polonaise. Je le remercie encore de son accueil qui m'a laissé un souvenir particulièrement agréable.

Je me réjouis que votre assemblée régionale se réunisse à l'université Adam Mickiewicz, institution reconnue comme une des plus réputées de Pologne. Nul doute que ce cadre d'excellence vous offrira les meilleures conditions pour vos travaux et aux membres académiques l'occasion de mieux connaître notre Assemblée, la Francophonie, ses opérateurs et tout particulièrement l'Agence universitaire de la francophonie qui compte déjà parmi ses membres trois établissements polonais.

Le choix des lieux de nos réunions n'est pas neutre : il est important que nous nous retrouvions dans des endroits que je qualifierai de « stratégiques » pour notre Assemblée et plus généralement pour la Francophonie. La Pologne à ce titre constitue un excellent choix puisque située dans une zone où le mouvement francophone doit s'affirmer. C'est pourquoi je tiens à remercier ici vivement M. Marek ZIOLKOWSKI ainsi que l'ensemble de la section polonaise de leur invitation. Nous félicitons cette section pour son dynamisme et l'efficacité chaleureuse qu'elle témoigne en organisant cette manifestation.

Pour la même raison je tiens aussi à remercier ici le chargé de mission de la région Europe, M. Jean-Paul WAHL et la section de la Communauté française de Belgique qui, comme chaque année, mettent tout en œuvre pour aider la section hôte dans l'organisation de cette réunion de la Conférence des Présidents de la région.

L'Europe est – et je suis persuadé que vous partagez mon avis- un terrain d'une importance capitale pour la Francophonie et cela tant dans les pays où le français est la (ou une des) langue nationale que dans ceux où il ne constitue pas la langue principale. Dans les premiers il ne faut pas baisser la garde car rien n'est jamais acquis (et nos amis belges, que je tiens à assurer de ma plus profonde sympathie dans les circonstances actuelles, sont malheureusement bien placés pour savoir que la défense de la langue française constitue toujours un combat). Dans les seconds, il nous faut prouver que la Francophonie, par les valeurs qu'elle défend, par la diversité culturelle qu'elle incarne, est une chance, un atout pour les pays qui ont choisi de s'associer à notre mouvement.

Et pour que notre chère Francophonie ne soit pas seulement un rêve, j'évoquerai ici l'éminent savant Georges CHARPAK, Prix Nobel de Physique en 1992, qui naquit à Dabrowica, à l'époque village de votre beau pays. Il nous disait ceci: « N'oublions jamais que le droit au rêve ne prend toute sa valeur qu'accompagné du droit à la lucidité ».

La lucidité c'est qu'il faut se battre pour que la langue française soit respectée dans son statut de langue officielle au sein des instances européennes et, pour ce qui nous concerne, tout spécialement au parlement européen. Je vous encourage donc à multiplier vos contacts avec vos collègues du parlement européen. Et je salue ici l'initiative de la Roumanie et tout particulièrement de notre ami Cristian Preda pour la création au sein de ce parlement du Forum des parlementaires francophones. Je sais qu'il s'agit d'une tâche ardue et c'est pour cette raison que j'insiste auprès de chacun d'entre vous afin qu'à tous les niveaux un effort soit poursuivi pour la concrétisation et la réussite de ce forum.

Permettez-moi maintenant de vous donner quelques indications sur les activités récentes de notre assemblée.

Je voudrais tout d'abord vous parler du **Sommet** de la Francophonie qui vient de se terminer. Réuni à Montreux –et je remercie encore ici nos collègues suisses qui nous ont aidé à organiser notre participation à cet événement – il a donné à notre Assemblée l'occasion de s'y exprimer deux fois, lors de la Conférence ministérielle et lors du Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement. C'est donc notre Vice-Présidente et Présidente de la section française, Mme Henriette Martinez qui a eu la gentillesse de remplacer à la dernière minute notre premier Vice-président, M. Roch Marc Christian Kaboré, empêché

– et je l’en remercie encore ici – qui a pris la parole à la Conférence ministérielle. Notre Président et Président de l’Assemblée nationale du Québec, Yvon Vallières, s’est exprimé devant les chefs d’Etat. Il a développé l’Avis préparé par nos quatre commissions et le réseau des femmes parlementaires que nous avons adopté, vous vous en souvenez, à Dakar.

L’Avis de notre assemblée portait sur le thème du Sommet « *Défis et visions d’avenir pour la Francophonie* » décliné en trois thématiques :

- - « *La Francophonie acteur des relations internationales et sa place dans la gouvernance* »
- - « *La Francophonie et le développement durable : les solidarités francophones face aux grands défis (notamment la sécurité alimentaire, le changement climatique et la diversité biologique)* »
- - « *la langue française et l’éducation dans un monde globalisé : les défis de la diversité et de l’innovation;* »

Comme beaucoup d’entre vous étaient l’été dernier à notre XXXVIème session, je ne vais pas vous imposer la lecture de notre avis. Pour celles et ceux qui souhaitent en prendre connaissance, je vous invite à consulter notre site ou les exemplaires que nous avons mis à votre disposition dans cette salle.

Mais je souhaite vous assurer que, comme les autres années, l’APF a bénéficié d’un traitement tout particulier qui prenait en compte notre spécificité d’assemblée consultative de la Francophonie. Nos contacts avec les chefs d’Etat et les membres des différentes délégations furent nombreux, riches en échanges et cordiaux.

Sans entrer dans les détails, je souhaite vous informer que le XIII^e Sommet de la Francophonie a clôturé ses travaux avec l'adoption de la Déclaration de Montreux (s'exprimant sur les thèmes que je viens de citer) et huit résolutions portant respectivement sur la Déclaration de Bamako sur les pratiques de la démocratie, des droits et des libertés dans l'espace francophone, dix ans après son adoption ; les situations de crise, de sortie de crise et de consolidation de la paix ; la situation en Guinée ; la reconstruction d'Haïti ; la lutte contre les faux médicaments et les produits médicaux falsifiés ; la lutte contre la criminalité transnationale organisée ; lutter contre la piraterie et une huitième résolution sur les actes terroristes

Le Sommet, réuni sous la présidence de Doris Leuthard, Présidente de la Confédération suisse, a admis cinq nouveaux États observateurs à l'Organisation internationale de la Francophonie : la Bosnie Herzégovine, la République Dominicaine, les Émirats Arabes Unis, l'Estonie et le Monténégro. L'OIF compte désormais 75 États et gouvernements dont 56 membres et 19 observateurs.

Il a réélu Abdou Diouf au poste de Secrétaire général de la Francophonie, pour un nouveau mandat de quatre ans et a confirmé la tenue du XIV^e Sommet à Kinshasa en République démocratique du Congo en 2012. Nous nous réjouissons de la réélection méritée de notre ami le Président DIOUF qui a toujours témoigné de l'estime et de la considération qu'il porte à l'APF.

N'oublions pas de vous informer encore que, comme à chaque Sommet, un moment fort sympathique et rafraîchissant fut la remise à Abdou Diouf par deux de nos jeunes membres du Parlement francophone des jeunes du fruit de leurs travaux à leur dernière assemblée à Paris.

Enfin, au niveau de la communication, toutes nos actions pertinentes et interventions ont été mises en temps réel sur notre site internet.

Par ailleurs, en marge du Sommet, des pactes linguistiques destinés à renforcer la place de la langue française ont été signés par le Secrétaire général de la Francophonie avec les chefs d'État de trois pays : le Liban, les Seychelles et Sainte-Lucie.

Un grand nombre d'activités parallèles ont accompagné la dimension officielle de ce Sommet : le Village de la Francophonie, en plein cœur de Montreux, qui a illustré la Francophonie dans sa diversité et ses couleurs avec près de 60 chalets d'exposition et des animations diverses. L'APF y avait son stand tenu en grande partie par les quatre jeunes du PFJ. Des tables rondes et des débats thématiques avec des spécialistes de renommée internationale et la remise du Prix des cinq continents de la Francophonie à la lauréate 2010 l'écrivaine roumaine Liliana Lazar pour son roman « Terre des affranchis ».

Au niveau du **Secrétariat général**, nous avons participé en septembre à la réunion de la Régionale Asie, qui s'est déroulée à Phnom Penh à l'invitation de la section cambodgienne et qui était présidée par le Chargé de mission M.Koukéo Akhamountry, président de la section laotienne. Votre chargé de mission, M. Jean-Paul Wahl a honoré de sa présence cette manifestation et je lui témoigne ma reconnaissance car il est important que les régions échangent entre elles leurs expériences et leurs préoccupations. Les travaux ont porté sur deux thèmes : « *La situation de l'enseignement supérieur* » et « *la politique de développement économique et social* »

Par ailleurs, en octobre, le Réseau des femmes parlementaires a organisé un séminaire à Lomé, regroupant les femmes parlementaires togolaises et certains de leurs collègues hommes, des femmes

parlementaires du Bénin et du Burkina Faso ainsi que trois jeunes membres du Parlement francophone des Jeunes. Deux thèmes y ont été étudiés : « *La mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes* » et « *l'intégration du genre dans l'élaboration des budgets nationaux* ». Deux ministres, la Ministre de la promotion de la Femme et la Ministre de l'Education, ont participé aux travaux.

- En octobre encore, une mission de l'équipe Noria a eu lieu au Gabon. Elle a permis de lancer véritablement les actions que nous développons dans le cadre de l'appui généralisé dont bénéficie le parlement gabonais.

- Enfin, en cette fin d'octobre, se réunit l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée. Nous y représente le député français, Lionel Lucas. C'est la première fois que l'APF participe aux travaux de cette assemblée qui partage nombre de nos préoccupations.

Je ne voudrais pas vous quitter sans attirer votre attention sur la proposition qui vous a été faite par le Secrétariat général d'accueillir en son sein une ou un stagiaire d'une section qui n'y est pas représentée. Cette proposition s'adresse donc plus particulièrement aux sections du Sud et celles d'Europe centrale et orientale. Les dossiers de candidature doivent impérativement nous parvenir pour le 15 décembre afin que la désignation du candidat puisse être effectuée lors de notre prochaine réunion de notre Bureau à Québec à la fin du mois de janvier 2011. (*Le secrétariat général est à votre disposition pour vous donner tous les détails complémentaires que vous souhaiteriez*).

Il me reste donc à vous souhaiter une nouvelle fois de fructueux travaux, en espérant vous retrouver nombreux à l'occasion de notre XXXVII^{ème} session qui se tiendra, comme vous le savez, à Kinshasa début juillet 2011.

Je vous remercie de votre attention.